Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20260403-2026_04_03_10-DE

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le Vendredi 3 Avril, à 18 h 00, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.T.C.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J.P. LEC'HVIEN, A. BACHIR, N. MARREC, C. MORIN, G. LE BARS, E. LEGEAI, J. BALCOU, A. KERAMBRUN LE TALLEC, J.L. LE BIHAN, G. MENGUY, B. MACHY, G. CONAN, J. GUEGAN, M. LE NORMAND, Y. SAVARY, Ph. BILLARD, E. BRUHAN, J. MONBEL, M. BERLIN, F. MORDELLES, T. LE CALVEZ et C. MENGUY

SECRETAIRE DE SEANCE : J.P. LEC'HVIEN

PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-04-03 - DOSSIER N° 10

DESIGNATION DU « CORRESPONDANT DEFENSE »

Présentation : J.L. LE BIHAN

M. le Maire propose de désigner Monsieur Joseph BALCOU, « Correspondant DEFENSE » de la Commune. A noter que M. BALCOU exerçait déjà cette fonction au cours du dernier mandat.

Le rôle d'un correspondant « Défense » est :

- ☞ D'informer les citoyens sur la politique de défense de la France
- ☞ Sensibiliser les jeunes générations à la défense
- ☞ Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

Mme MORDELLES F. suggère de désigner un deuxième correspondant « Défense » pour représenter la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

- ➢ **DESIGNE les correspondants DEFENSE de la Commune de Ploubazlanec ainsi qu'il suit :**

  - ☒ **Correspondant titulaire : Joseph BALCOU**
  - ☒ **Correspondant suppléant : Toussaint LE CALVEZ**

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC